

# Etre jeunes vosgiens à Lourdes

*Du 6 au 12 juillet 2025*



*C'est :*

- *Faire l'expérience de la joie et de la fraternité avec tout notre diocèse.*
- *Vivre une aventure de foi avec Marie et Bernadette,*
- *Découvrir ses talents et les déployer,*
- *Rencontrer des jeunes de différents horizons, d'autres pèlerins valides ou malades,*
- *Se mettre au service des personnes âgées, malades ou en situation de handicap.*



*Au programme :*

- Activités et veillées
- Découverte de Lourdes
- Initiation progressive à la mission d'hospitalier (restauration, service d'eau, convoyage, animation ...).

***A vos marques...***

***Prêts ...***

***Inscrivez-vous!!!!***

# Organisation des inscriptions

## Pour tous

Inscriptions en ligne du 1er avril au 31 mai sur :

<https://hospitalite-saintdie.myriam.io/myriam/fr/login>

L'inscription doit être faite **par** ou **avec** les parents.

L'adresse email principale renseignée doit impérativement être celle des **parents**

### Pour les enfants d'hospitaliers jusqu'à la fin de 5ème

- Les enfants jusqu'à 5 ans compris seront à la charge de ceux qui les amènent.
- De l'entrée au CP à la fin de la 5ème, les enfants seront pris en charge de 8h30 jusqu'à 19h, heure à laquelle ils seront récupérés par leurs référents ; ils mangeront le midi avec les animateurs.

**Votre correspondant : Cathie SARRAT 06 46 79 35 99 / [csarrat@free.fr](mailto:csarrat@free.fr)**

### Pour les jeunes de la fin de 4ème à la fin de la Terminale

- Les jeunes seront pris en charge pendant la totalité du séjour ; ils dormiront au village des jeunes sous la responsabilité des accompagnateurs. En journée, ils seront répartis en « FRATS » de 8 à 10 jeunes avec 2 accompagnateurs et seront initiés aux missions d'hospitaliers.
- Les jeunes lycéens majeurs peuvent s'inscrire dans ce cadre, sous réserve de respecter les règles de vie des mineurs et de signer la charte du jeune pèlerin.**

**Votre correspondant : Eléonore FRINGS 07.71.65.67.28 Attention nombre de places limité**

Il vous sera demandé de remplir les documents suivants :

- o Fiche sanitaire de liaison
- o Charte du jeune pèlerin, signée par le jeune mineur et son responsable légal
- o Autorisation parentale signée par les deux parents

Scanner et préparer en format .jpeg .png .pdf :

- o Une copie de la carte d'identité du JEUNE
- o Une copie de la carte vitale et de la carte de mutuelle du RESPONSABLE OU du jeune
  - o Une photo récente du JEUNE
  - o Une copie du carnet de vaccination du JEUNE
- Les jeunes **lycéens majeurs** peuvent choisir de s'inscrire comme hospitalier : vie quotidienne au rythme des hospitaliers, avec un service auprès des malades ; logement à l'hôtel

**Votre correspondant : Cathie SARRAT 06 46 79 35 99 / [csarrat@free.fr](mailto:csarrat@free.fr)**